

Actions en faveur de la Biodiversité



La biodiversité, comprenant l'ensemble des êtres vivants et des écosystèmes qui les abritent, est aujourd'hui confrontée à un déclin inquiétant, tant au niveau mondial que national. Pourtant, elle joue un rôle fondamental dans le bon fonctionnement des écosystèmes, avec des implications économiques majeures, telles que l'alimentation, la production de bois et de médicaments, ainsi que la fourniture de services écologiques essentiels comme la pollinisation et l'épuration des eaux.

À Grand Lieu, les nombreuses zones humides et les 1 600 kilomètres de haies constituent des atouts majeurs pour la biodiversité, offrant des avantages floristiques, fauniques et paysagers indéniables. Cependant, pour préserver cette richesse naturelle, il est essentiel de mieux comprendre ces écosystèmes et les menaces qui pèsent sur eux, telles que la pollution et les espèces exotiques envahissantes.



Territoires engagé pour la nature

Grand Lieu a rejoint officiellement le dispositif Territoires Engagé pour la Nature en mai 2022. Cette initiative du Ministère de la Transition écologique et de la Région Pays de la Loire vise à encourager la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité à l'échelle des intercommunalités. Pour adhérer au dispositif, les élus et agents communautaires et municipaux, accompagnés par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand Lieu, ont construit collectivement un programme de 8 actions.

Les objectifs et le budget

Les objectifs affichés sont à la hauteur des enjeux :

- acquérir une connaissance fine des atouts et faiblesses du territoire en matière de biodiversité,
- préserver les milieux,
- valoriser le territoire
- sensibiliser largement les publics

L'ensemble du programme représente un investissement de 1,8 M d'€ porté par Grand Lieu Communauté ainsi que ses 9 communes et dont 300 000 € seront

financés par la Région.

Les actions

- **Valoriser le patrimoine bocager et son potentiel de préservation de la biodiversité**
 - Actions concrètes : plantations de haies bocagères sur l'espace communal, approfondissement des connaissances naturalistes, création d'un guichet unique de la haie
- **Préserver et gérer la ressource en eau**
 - Actions concrètes : inventaire des zones humides, valorisation et restauration de mares, création d'une zone humide sur le Parc d'Activités du Bois Fleuri à La Chevrolière
- **Connaître et valoriser les trames vertes et bleues communales**
 - Actions concrètes : étude des réservoirs et des corridors écologiques, mise en gestion et valorisation d'espaces en friche
- **Adapter et revitaliser les espaces verts et les espaces naturels du territoire**
 - Actions concrètes : mise en place et valorisation de nouveaux modes de gestion des espaces verts, développement d'un outil de gestion cartographique
- **Animer une démarche territoriale en faveur de la biodiversité auprès des entreprises**
- **Prise en compte de la biodiversité par les entreprises**
 - Action concrète : accompagnement des entreprises que ce soit pour la réduction de leur consommation énergétique avec des ateliers énergie mais également pour une meilleure gestion de la biodiversité sur leurs espaces.
- **Mobiliser les collectivités autour des enjeux de biodiversité**
- **Sensibiliser les publics à la préservation de la biodiversité locale (notamment développement d'une stratégie de tourisme durable)**
- **Les animations nature de l'Office de Tourisme**
 - L'Office de tourisme propose plusieurs animations et sorties orientées « nature » sur tout le territoire. Celles-ci permettent de faire découvrir à tous la riche biodiversité du territoire et d'attirer l'attention sur la protection des milieux naturels.
- **Gérer durablement et valoriser des sites remarquables du territoire**
 - Mise en place de refuges LPO sur des espaces communautaires.



Fonds européen de développement régional

Grand Lieu Communauté a sollicité les fonds européens pour animer le dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN). À ce titre, un poste d'animateur a été créé et a bénéficié d'une subvention européenne à hauteur de 41% soit 30 750 €.